

A l'attention de toutes les associations de Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Bruxelles, le 04/05/20

n.r. : VG/FGS/LB/AS/2020-04-30

contact: Alexandre Servais (alexandre.servais@gov.cfwb.be – 02/801.76.57.)

OBJET : Décision dans le cadre de l'épidémie de coronavirus (Covid-19)

Madame, Monsieur,

Suite à la décision du Gouvernement fédéral de ce vendredi 24 avril, décision prise sur proposition du Groupe d'Experts en charge de l'Exit Strategy (composée d'experts médicaux et scientifiques), les mesures de confinement en vigueur pour le secteur de la jeunesse ont été prolongées jusqu'au 17 mai 2020. Ces mesures concernent donc toutes les Organisations de Jeunesse et Centres de Jeunes qui resteront dès lors fermés au public jusqu'au 17 mai inclus. Concrètement, ceci implique donc qu'aucun stage, animation ou rassemblement ne pourront être organisés pour toute cette période.

Comme vous l'aurez entendu aussi, le Gouvernement fédéral a présenté ce vendredi 24 avril un calendrier de déconfinement progressif et une reprise des activités secteur par secteur. Il s'agit d'un calendrier prévisionnel qui pourrait être revu en fonction de l'évolution de l'épidémie.

Nous travaillons actuellement à l'élaboration d'une série de recommandations concernant une reprise progressive du secteur jeunesse ainsi que sur des dispositions relatives aux vacances d'été à destination du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et, par ce biais, vers le Conseil National de Sécurité.

Comme vous le savez, mon cabinet et mon administration mettent tout en œuvre pour trouver les meilleures solutions pour que, in fine, vous soyez le moins impactés possible par cette situation exceptionnelle.

Je vous annonçais précédemment la réalisation d'une analyse des dispositifs décrets fixant de nouveaux délais (report d'un mois) pour les rentrées des dossiers de renouvellement quadriennaux et la présentation d'une proposition d'arrêté modifiant les nouvelles échéances.

Suite au Gouvernement de ce 30 avril 2020, je peux d'ores et déjà vous annoncer que ce point a été accepté en 1^{ère} lecture.

Pour les Organisations de jeunesse

Prescrit décretaal	Date prévue sans la crise	Date du report minimum
Dépôt des dossiers	01 mars	Tous les dossiers sont rentrés
Possibilité de 30 jours en plus pour fournir des pièces manquantes	01 avril	01 mai
Date ultime pour envoyer les comptes et bilans (dossier complet) Ce qui donne le temps de renouveler potentiellement les AG/CA pour les 2/3 de jeunes de – 35 ans	30 juin en année P4	31 juillet
Transmission par l'administration jeunesse des demandes à la CCOJ et inspection	15 juillet	15 août
Remise d'avis de l'inspection à la CCOJ et à l'administration jeunesse	10 jours ouvrables avant le 15 septembre	10 jours ouvrables avant le 15 octobre
Proposition motivée de décision du Service de la Jeunesse à la CCOJ	15 septembre	15 octobre
Remise avis de la CCOJ au Service Jeunesse	20 novembre	20 décembre max
Décision ministérielle		Fin janvier au plus tard avec prise d'effets au 1/1/21 et pas 1/1/22

Pour les centres de jeunes

Prescrit décretaal	Date prévue sans la crise	Date de report minimum
Dépôt des dossiers complets	30 avril	31 mai
Date ultime pour envoyer les comptes et bilans (dossier complet) Ce qui donne le temps de renouveler potentiellement les AG/CA pour les 1/3 de jeunes de – 26 ans	30 juin	31 juillet
Avis de l'inspection vers l'administration	15 septembre	15 octobre
Proposition de décision du Service Jeunesse à la CCMCJ	25 septembre	25 octobre
Avis de la CCMCJ vers le service Jeunesse	20 novembre	20 décembre maximum
Décision ministérielle	Vers mi-décembre	Fin janvier au plus tard avec prise d'effets au 1/1/21 et pas 1/1/22

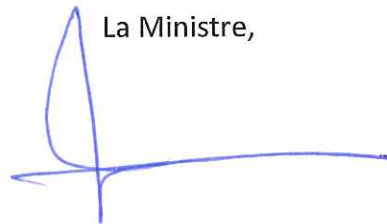
Le projet d'arrêté du Gouvernement de la Communauté française est à présent soumis au Conseil d'état et je ne manquerai pas de revenir vers vous pour vous informer de l'adoption définitive de ce texte.

Pour ce qui est de l'arrêté régissant les formations d'animateur et de coordinateur en Centres de Vacances, nous continuons de travailler sur ce dossier.

Enfin, mon cabinet et mon administration restent évidemment à votre écoute pour vos différentes questions dans ce contexte en perpétuelle évolution et qui compte encore bien des incertitudes (yves.reinkin@gov.cfwb.be – alexandre.servais@gov.cfwb.be).

Je vous remercie une fois encore pour votre active collaboration et votre engagement actif auprès des jeunes avec lesquels vous êtes en relation au jour le jour. Merci aussi de votre bonne compréhension des décisions prises dans cette crise dont je mesure les difficultés qu'elle entraîne pour toutes vos associations.

La Ministre,



Valérie GLATIGNY

